

PRÉVENTION DES RISQUES

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

*Direction générale
de la prévention des risques*

Arrêté du 25 juillet 2016 portant nomination au Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques

NOR : DEVP1618833A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles D.510-1 et D.510-2;

Vu l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques :

- dans la catégorie des personnes chargées ou ayant été chargées des contrôles des installations mentionnées à l'article D.510-1 du code de l'environnement : Mme Aurélie FILLOUX, en remplacement de Mme Christine DACHICOURT-COSSART ;
- dans la catégorie des représentants des intérêts des salariés des installations mentionnées à l'article D.510-1 du code de l'environnement, sur proposition de la Confédération française démocratique du travail, en tant que suppléant en charge des questions nucléaires : M. Daniel COELHO, en remplacement de M. Alain ROULET.

Article 2

Le directeur général de la prévention des risques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.

Fait le 25 juillet 2016.

Pour la ministre et par délégation :
*Le directeur général
de la prévention des risques,*
M. MORTUREUX